Elévation poétique

CONCOURS DE POESIE 2026-2027

En septembre 2021, la ville de Feurs a reçu le label « Ville en poésie » qui récompense ses différentes initiatives en faveur de la poésie, invite à semer des rimes, faire germer des vers et à faire vivre la poésie au cœur de la ville.

L'association Les trois frères de l'Astrée en partenariat avec la médiathèque de Feurs « Au Forum des mots » propose son quatrième concours de poésie son titre est : **Grandir**

Les poètes sont invités à une élévation poétique afin d'explorer un sujet propice à : grandir au propre comme au figuré, en taille comme en sagesse.

Grandir ? Poètes, prenez la mesure du verbe, que votre inspiration soit à la hauteur du défi, et que votre maitrise du mètre soit accrue.

Règlement du concours

Article 1 –

Le concours est ouvert aux auteurs francophones à partir de 7 ans et sans limite d'âge du 2 juin au 31 octobre 2026 (cachet de la poste faisant foi).

Trois catégories seront distinguées

- Enfants de 7 à 14 ans
- Jeunes de 15 à 18 ans
- Adultes

Article 2 – Présentation des textes

Chaque concurrent déposera ou enverra **un seul texte** de 30 vers ou lignes (pour les poèmes en prose) maximum, et de 8 vers au minimum.

Chaque poème sera adressé sur une seule page en 5 exemplaires anonymes dactylographiés, interligne simple (format A4, ne pas agrafer les feuillets) ou manuscrits. Aucun signe distinctif ne devra figurer sur le texte sous peine de disqualification. Les auteurs seront évalués de façon

anonyme. Pour ce faire, à réception des documents, un numéro sera attribué à chaque candidat par ordre d'arrivée afin de garantir l'anonymat auprès des membres du jury. Le numéro d'ordre sera reproduit par l'organisateur sur l'enveloppe cachetée du concurrent.

Article 3 – La participation au concours est gratuite.

Article 4 – Modalités d'envoi Chaque candidat déposera ou enverra par courrier non recommandé à la médiathèque Au Forum des mots, rue Gambetta 42110 Feurs, dans une grande enveloppe les documents suivants : - Son poème et une enveloppe cachetée contenant le bulletin d'inscription renseigné et signé. Il conviendra d'écrire sur cette enveloppe close uniquement le titre du poème.

Article 5 – Œuvre poétique originale sur le thème « Grandir » L'auteur s'engage à présenter une œuvre originale et personnelle qui n'aura pas été primée dans un autre concours. L'auteur s'engage à ne pas utiliser l'intelligence artificielle. Le jury décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces clauses et si la fraude est avérée, le candidat en assumera les conséquences. Tous les poèmes seront exposés à la médiathèque en mars 2025. Les poèmes non classés au Palmarès mais remarqués par le jury pourront être mis en ligne. Les poèmes ayant retenus l'attention du jury feront éventuellement l'objet d'un recueil collectif, sans que leurs auteurs puissent s'y opposer, ni réclamer des droits d'auteur qui leur restent acquis. Les poèmes ne sont pas restitués à leurs auteurs.

Article 6 – Récompenses : **Les prix seront annoncés lors du printemps des poètes 2027**

Catégories enfant de 7 à 14 ans : Coup de cœur du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Catégories jeune de 14 à 18 ans : Prix de la ville de Feurs

Catégorie adulte / Premier prix : un cadeau d'une valeur de 100 euros.

Deuxième prix : Panier gourmand du Forez

Outre ces prix, le jury pourra décerner des mentions pour souligner l'intérêt suscité par certains textes. Les auteurs en seront informés par courriel, ils recevront un diplôme.

Article 7 – Le jury sera composé de poètes, membres des structures partenaires et de la municipalité.

Article 8 – Litige. En cas de litige, la décision du jury est sans appel. La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les membres du jury se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler en cas de force majeure. Tout dossier ne comportant pas l'intégralité des documents demandés ne sera pas retenu.

Bulletin d'inscription

CONCOURS DE POESIE 2027

ELEVATION POETIQUE

Rappel : Modalités d'envoi. Chaque candidat déposera ou enverra par courrier **non recommandé** à la médiathèque

Au Forum des mots, rue Gambetta 42110 Feurs,

Dans une **grande enveloppe** les documents suivants : Son ou ses poèmes en cinq exemplaires **et une enveloppe « petit format » cachetée** contenant le bulletin d'inscription ci-dessous renseigné et signé.

Il conviendra d'écrire sur cette petite enveloppe close uniquement le titre des poèmes.

Entourer la catégorie dans laquelle vous concourrez	Enfant de 7 à 14 ans	Jeune de 15 à 18 ans	Adulte

Merci d'écrire lisiblement

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse :……

Code postal :……Ville……..

Pays……

Numéro de téléphone……..

Adresse courriel……..

Age……

Titre du poème……

Je reconnais avoir lu et accepté le règlement du concours.

A Signature

Autorisation parentale pour les mineurs.

Je soussigné(e) représentant légal de ……. l'autorise à participer au concours **Elévation poétique** dont je reconnais avoir lu et accepté le règlement.

A Signature